

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LMdG OPPORTUNITY PEA (EUR)

ISIN : FR0007057336

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion de LMDG OPPORTUNITY PEA (EUR) est de participer partiellement à la performance des marchés actions européens dans le cadre d'une plage d'exposition qui pourra varier de 30 à 100% tout en recherchant une volatilité moyenne contenue et inférieure à ces marchés.

Le gérant met en oeuvre une gestion discrétionnaire basée sur la sélection de titres et sur la flexibilité de l'exposition aux marchés actions européens, notamment à travers l'utilisation d'instruments financiers à terme et conditionnels négociés sur les marchés réglementés et/ou de gré à gré.

Son exposition au risque « actions » peut varier de 30 à 100% conduisant à des opérations de couverture du risque actions. L'exposition aux marchés d'actions reposera sur la combinaison de sélection de valeurs et d'un modèle multi facteurs.

Le fonds peut intervenir sur tous les instruments financiers à terme sur les marchés réglementés autorisés, ainsi que sur tous les marchés organisés ou de gré à gré pour bâtir ses positions longues et couvertes sur les marchés actions (futures, options, synthetic equity swaps, forwards).

Le processus d'investissement s'appuiera sur des sources d'information fondamentales, quantitatives et qualitatives pour détecter les meilleures opportunités sur le marché selon l'analyse de la Société de gestion.

Le fonds sera investi de façon permanente, à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés de toutes tailles de capitalisation dont le siège social est situé dans un pays de l'Union européenne, sans allocation géographique ou sectorielle particulière, et en autres titres éligibles au Plan d'Epargne en Actions. La part des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 3 milliards d'euros ne pourra pas néanmoins excéder 25% de l'actif du fonds.

Pour la part du portefeuille non investie sur les marchés de l'Union européenne, le fonds pourra être investi sur d'autres marchés actions des pays de l'OCDE.

Le fonds pourra être investi en titres de créance et autres instruments des marchés monétaires et obligataires des pays de l'OCDE dans la limite de 25% de son actif. Les investissements obligataires porteront sur des titres de bonne qualité (émetteurs souverains et assimilés, émetteurs du secteur privé notés «catégorie investissement»).

La partie des produits de taux non investie sur le marché obligataire pourra être placée en OPCVM monétaires ou TCN (Titres de Créances Négociables) de notation supérieure à A2/P2 (dans l'échelle de notation Standard & Poors ou toute autre notation équivalente).

L'exposition maximale au risque de change est limitée à 65% de l'actif net du fonds.

Dans le cadre de sa stratégie de diversification, le fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA (dont des fonds indiciels cotés – ETF).

Caractéristiques essentielles :

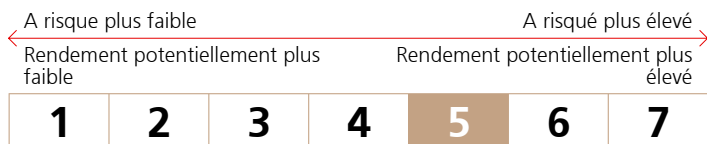
Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré, jusqu'à 15h30 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+2 (J étant le jour de centralisation).

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de niveau 5 reflète le niveau d'incertitude qui entoure l'évolution du prix de l'OPCVM. Ce niveau correspond à une borne de volatilité annualisée entre 10% et 15%.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». L'OPCVM peut également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette puissent faire défaut ou que leur notation de crédit soit dégradée.
- Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du fonds.
- Risque de liquidité : risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- L'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.
- La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement¹

Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Néant

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	3.89%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

¹ Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Le cas échéant, les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi.

Le montant des frais courants communiqués se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos à fin décembre 2017 et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

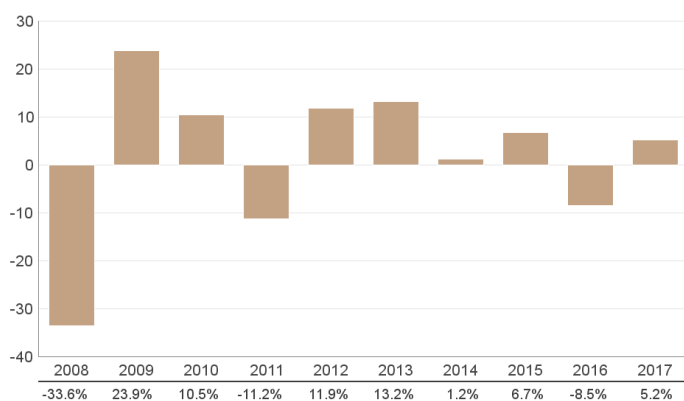
Les frais courants ne comprennent pas :

- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
- Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de UBS La Maison de Gestion, 4 place Saint Thomas d'Aquin - 75007 Paris.
Internet: www.lamaisondegestion.com

Performances passées

Performance (en %)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

La part a été lancée en 2001.

Les performances sont évaluées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le FIA : Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 4 place Saint Thomas d'Aquin - 75007 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : contact@lamaisondegestion.com. Internet : www.lamaisondegestion.com

Catégories de parts : Cet OPCVM est constitué d'une seule catégorie de part.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de UBS La Maison de Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

La «Politique de rémunération» actualisée et en vigueur est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion et/ou sur son site internet: www.lamaisondegestion.com.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/02/2018.